

AR Prefecture

046-214601767-20230915-20230319 DA
Reçu
DELIBERATION DU Conseil Municipal
CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE
L'EXERCICE 2022

du Budget Principal
Délibération 2023-03-13

Le Conseil Municipal de la commune de Livernon, réuni sous la présidence de Jérôme Belin,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,
Considérant les opérations régulières,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	126 363.97 €		106 314.62 €	342 665.00 € 100 000.00 €	232 678.59 €
FONCT	254 472.13 €		71 221.65 €		325 693.78 €

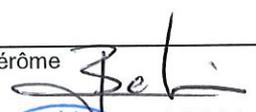
Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération
d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en
priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	325 693.78 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	9 986.41 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	315 707.37 €
Total affecté au c/ 1068 :	9 986.41 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à Livernon
Le 15 mars 2023

Délibéré par le Conseil Municipal
Le 15 mars 2023

Belin Jérôme

Cachet et signature



Nombre de membres en exercice : 12
Présents : 10
Suffrages exprimés : 11
Abs : 2 Pour : 11 Contre : 0

Date de la convocation : 08 mars 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 25/03/2023
et de la publication ou notification le 31/03/2023